

## Opération de Développement Rural – Limbourg

### Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail « mares » le 3.07.2024

#### Présents :

**Membres CLDR et citoyens :** Christine Sacré, Gustave Wuidart, Marc Bourgeois et Bernard Siebertz

**Personnes ressources :** Chrichrina Bao (CRV), Loic Baltus (CRV), Michael Dozin (DNF) et Hubert Jacquemin (DNF)

**Commune :** Isabel Lecloux, conseillère en environnement.

**Fondation Rurale de Wallonie :** Sarah Piront, agent de développement.

**Excusés :** Emily Hugo (Natagriwal), Joris Coste (DNF) et Yves Pieper (DNF)

#### Ordre du jour :

- 1) Remise en contexte de la réunion
  - 2) Explication de la méthode adoptée pour recenser les mares
  - 3) Présentation de l'inventaire
  - 4) Discussion autour des suites à donner à l'inventaire.  
→ Faut-il restaurer des mares ? Lesquelles (aucune mare sur terrain communal) ? Comment ?  
Avec quels moyens financiers ?
  - 5) Discussion sur les prochaines activités du GT mare
- 

#### 1) Remise en contexte de la réunion

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaitait faire l'inventaire des mares de la commune de Limbourg dans le but de mettre en valeur ce patrimoine naturel insolite et d'identifier les mares ayant besoin d'une restauration. Durant l'hiver 2023-24, trois bénévoles de la CLDR ont recensés 111 points d'eau sur le territoire communal.

#### 2) Explication de la méthode adoptée pour recenser les mares

Les bénévoles disposaient de cartes sur lesquelles figuraient de potentiels points d'eau à inventorier. Ils disposaient également de fiches à remplir pour décrire les différents points d'eau observés. Pour chaque mare, les bénévoles ont également pris des photos. En mars 2024, la FRW a rassemblé toutes les données récoltées par les bénévoles pour en faire un inventaire utilisable dans la suite des actions du groupe de travail « mares ».

#### 3) Présentation de l'inventaire

Le résultat de ce recensement est disponible sur Google Drive via le lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/1q48xaUUU-gTRoOiM2gvhQB9hZxFDLWH->

#### 4) Discussion autour des suites à donner à l'inventaire

- Sarah Piront a pris contact avec Emily Hugo de chez **Natagriwal** pour identifier les actions possibles à mener autour des mares présentes sur les parcelles agricoles. Malheureusement, la localisation des mares ne permet pas d'obtenir de subventions à la restauration.

Voici les informations fournies par Emily Hugo :

« Après analyse des données transmises, il s'avère qu'une seule mare est reprise au sein d'un site Natura 2000. Or, lorsque nous travaillons dans le cadre des demandes de subventions, nous devons monter des projets dont les parcelles se trouvent dans la Structure Ecologique Principe (SEP) qui est le réseau composé d'une part par les sites Natura 2000 mais aussi par les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB). Il s'agit là d'une des conditions d'accès à la mesure 355a du Plan Stratégique de la PAC (anciennement PwDR – Programme wallon de Développement Rural). »

- Il y a deux ans, le DNF s'était rendu sur terrain avec le CPAS de Limbourg et Natagriwal. A l'époque, ils avaient déjà observé que trois mares du CPAS pourraient être d'avantage protégées. Natagriwal s'était engagé à se renseigner sur les actions à mener autour de ces trois mares. Sarah Piront reprend contact avec Natagriwal pour savoir si quelque chose a été entrepris et pour connaître les intentions du **CPAS** vis-à-vis de ses mares.
- Après discussions, il est décidé de cibler dans un premier temps les particuliers plutôt que les agriculteurs. En effet, les agriculteurs ont déjà beaucoup de travail au quotidien. Si on souhaite entamer un dialogue de sensibilisation avec eux, il faudra réfléchir en profondeur à une stratégie d'actions qui n'alourdira pas leur charge de travail quotidienne. Plusieurs **particuliers** propriétaires de mares ont d'ailleurs montré leur intérêt d'être accompagnés pour entretenir leurs mares avec de bonnes pratiques, favorables à la biodiversité. Il paraît donc logique de commencer les actions avec les particuliers avant d'entreprendre des démarches avec les agriculteurs.
- Pour identifier les bonnes pratiques à avoir quand on possède une mare, il faut contacter Adalia, Natagora et Natagriwal. Sarah se charge de prendre contacte avec ces trois institutions avant la prochaine réunion du GT.

### Les actions à mener se dérouleront en plusieurs phases :

**1. Sensibiliser le grand public** à l'entretien approprié de mares, voire à la création de celles-ci. Une ou plusieurs conférences seront organisées.

**2. Former des volontaires** au bon entretien des mares. Il faut donc trouver des instances capables de former des volontaires. Sarah prend contact avec différentes asbl.

**3. Accompagner les particuliers** dans la rénovation et l'entretien de leurs mares, ou dans la création de celles-ci. S'inspirer des actions du type « **chantier participatif** ».

Créer des groupes de volontaires formés qui se rendront à l'hiver 2025 chez des particuliers pour les aider à transformer ou à créer leur mare. L'idéal serait de sélectionner des mares de « types » différents, qui serviraient d'exemple pour la suite des actions.

L'idée est de contacter les propriétaires de mares pour leur demander s'ils seraient partant d'être accompagnés par un groupe de bénévoles dans la restauration ou l'entretien de leur mare.

Un courrier sera envoyé par Isabel Lecloux aux propriétaires de mares pour les informer des actions en cours sur la commune.

N.B. Sarah Piront dispose déjà de quelques noms de particuliers qui seront intéressés par cette action. Les noms de ces personnes ne figurent pas dans ce compte rendu pour préserver leur anonymat.

**4. Accompagner les agriculteurs de la commune demandeurs** de restauration et d'entretien des mares. Les actions sont encore à déterminer.

**5. Sensibiliser les agriculteurs à l'entretien des mares.** Les actions sont encore à déterminer.

### **5) Discussion sur les prochaines activités du GT mares**

Dans l'inventaire, il manquait des données sur quelques mares présentes sur les cartes. Deux bénévoles se répartissent les mares restantes à observer et repartent avec des fiches à compléter. Une fois les données récoltées, ils enverront les fiches et les photos par email à Sarah Piront ou se rendront à la commune pour transmettre les données à Isabel Lecloux.

Pour organiser les actions discutées au point 4, le timing sera trop court pour les organiser à l'hiver 2024-25. En effet, selon le DNF, il ne faut pas perturber l'écosystème d'une mare au printemps et en automne. Il est donc décidé de se réunir au printemps 2025 pour organiser des événements en 2025.

Autres informations importantes :

- Natagriwal va créer une quarantaine de mares. Ils ont reçu des financements car le Parc Naturel des Hautes Fagnes n'a pas été reconnu comme Parc National.
- Le Contrat Rivière Vesdre propose de faire un diagnostic des mares une fois qu'un échantillon de mares à restaurer aura été sélectionné. Ce diagnostic nous permettra d'avoir un avant/après de l'état des mares.

***Pour la Fondation Rurale de Wallonie***

Sarah Piront